

## Fiche qualité – Enquête ACEMO-TPE 2009

### 1) Fiche descriptive de l'enquête

<b>Carte d'identité</b>
<b>Nom</b> Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) – Enquête annuelle sur les petites entreprises en 2009 (Acemo-TPE).
<b>Numéro de visa</b> 2009A099TV
<b>Année</b> Enquête réalisée en 2009 et portant sur la situation des entreprises au 30 juin 2009.
<b>Périodicité</b> Annuelle.
<b>Service enquêteur responsable</b> Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).
<b>Mode de collecte</b> Les questionnaires sont envoyés par voie postale et auto-administrés.

<b>Caractéristiques</b>
<b>Définition du champ</b> Le champ est constitué des entreprises en activité employant entre 1 et 9 salariés. Il regroupe tous les employeurs de France métropolitaine, à l'exception de six catégories d'entre eux : employeurs agricoles, administration publique, syndicats de copropriété, associations de type loi 1901 de l'action sociale, activités des ménages, activités extraterritoriales
<b>Unité statistique</b> Entreprises.
<b>Taille de la population</b> 1,014 million d'entreprises
<b>Taille de l'échantillon</b> 59 190 entreprises.
<b>Temps de réponse médian estimé</b> Vingt cinq minutes.
<b>Caractère obligatoire / non obligatoire</b> Enquête obligatoire.

## 2) Les dates-clés

	Prévu	Réalisé
Première réunion de lancement	23 juin 2004	
Réunion de la formation du CNIS	3 juin 2005 – Avis d’opportunité 9 août 2005 (n°183/D130)	
Réunion du comité du label	30 mars 2006	
Lancement de la collecte	Début juillet 2009	Début juillet 2009
Fin du travail des gestionnaires	Décembre 2009	Janvier 2010
Base de données finale	Février 2010	Février 2010
Retour d’information aux entreprises	Routage de l’enquête suivante	Avec le questionnaire TPE 2010, routage initial (mars 2010)
Mise à disposition du fichier	Février 2010	Février 2010
Première publication sur résultats provisoires	-	-
Première publication sur résultats définitifs	Mars 2010	Mars 2010

## 3) La préparation de l’enquête

<b>Existe-t-il un comité d’utilisateurs de l’enquête ?</b>	
Avec utilisateurs externes	<input type="checkbox"/>
Sans utilisateur externe	<input type="checkbox"/>
Non	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Nombre d’entreprises ayant fait l’objet d’un test de questionnaire</b>	
400	
<b>L’échantillon a-t-il fait l’objet d’une démarche de coordination ?</b>	
Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

## 4) L’échantillon enquêté

<p><b>Type de sondage</b></p> <p>L’échantillon de l’enquête est stratifié selon trois critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l’APE codée selon la NAF Rév.2 sur 88 postes ;</li> <li>- la tranche d’effectifs pour séparer les entreprises de 1 à 5 salariés de celles possédant plus de 5 salariés ;</li> <li>- la région d’implantation du siège de l’entreprise.</li> </ul>
<p><b>Plan de sondage</b></p> <p>L’échantillon de l’enquête est un panel que l’on renouvelle par quart tous les ans. De manière opérationnelle, on a divisé la base de sondage aléatoirement en quatre parties équivalentes en attribuant à chaque unité un numéro aléatoire (l’hexal) permanent entre 1 et 60.</p> <p>La stratification aboutit à la création de près de 3 520 strates, dont seules 1 866 ont effectivement au moins une entreprise dans la partie à renouveler. Les allocations de tirage de l’enquête TPE ont été déterminées en avril 2009 à l’issue d’une optimisation faite sur l’effectif des entreprises. L’optimisation a été réalisée au niveau APE codé dans la NAF Rév.2 au niveau A38.</p> <p>Les critères de taille de l’entreprise et de localisation apparaissent dans la variable de stratification pour contrôler la taille de l’échantillon selon chacun de ces critères. Etant donné le nombre important de strates, les arrondis effectués pour déterminer les allocations dans chaque strate ont été contrôlés, en particulier sur les marges A88 et tranche d’effectif. Ceci a été réalisé grâce à une macro-SAS spécifique.</p> <p>Vu le grand nombre de strates, on aboutit pour certaines strates à une allocation nulle.</p>

### Variables objectif pour la diffusion (ou pour les études)

- ▶ nombre : 6
- ▶ liste :
  - Répartition des salariés selon la **forme d'emploi** ;
  - Proportion de salariés à **temps partiel**, par sexe et catégorie socioprofessionnelle;
  - Proportions de **TPE employant** des salariés à temps partiel, en CDD, en contrat aidé;
  - Répartition des **contrats aidés**, par type de contrat et selon le secteur d'activité;
  - Répartition de la **durée déclarée hebdomadaire** moyenne de travail des salariés à temps complet et partiel ;
  - Proportions de salariés bénéficiant de la **revalorisation du SMIC** par sexe et catégorie socioprofessionnelle.

### Sous-populations de diffusion

- ▶ nombre : 2
- ▶ liste :
  - niveau salariés, répartis par CSP, sexe, type de contrat, bénéficiaires ou non de la dernière revalorisation du SMIC en diffusion externe ;
  - niveau entreprises, réparties selon leur secteur d'activité en NAF38 et NAF88 (avec certains codes NAF88 regroupés) en diffusion externe.

### Taux de sondage

Le taux de sondage moyen des entreprises est de 5,9 %.

Selon les secteurs d'activités correspondant à la strate minimale de diffusion (NAF38), les taux de sondage sont compris entre 4,5 % et 23,3 %.

## 5) Indicateurs liés à la production

### Y a-t-il des relances ?

Oui

Non

### Si oui, de quel type et combien ?

Un questionnaire de rappel a été envoyé à 37 638 entreprises non répondantes le 11 septembre 2009.

### Nombre d'unités de l'échantillon initial

Le tirage initial de l'Insee comprend **59 190 entreprises**.

Parmi elles, **58 718 entreprises ont été routées** et 472 non routées (entreprises déclarées « hors champ » car ayant répondu à une enquête Acemo-TPE précédente en déclarant être dans l'un des cas suivants : cessation, 0 salarié, 10 salariés ou plus).

Parmi les 58 718 entreprises routées, **52 026 entreprises sont dans le champ de l'enquête** et 6 692 sont hors champ (voir ci-après)

### Nombre de retours

30 607 questionnaires ont été retournés sur 52 026 entreprises du champ, soit un taux de réponse de **58,8 %**.

Le taux de réponse est ici calculé en rapportant le nombre d'entreprises répondantes au nombre d'entreprises du champ de l'enquête (voir ci-dessus).

### Nombre de « hors champ » dans les retours (y compris unités disparues)

6 692 (voir ci-dessus), répartis en trois groupes : 2 159 plis non distribuables (NPAI), 299 entreprises de 10 salariés ou plus et 4 234 entreprises cessées ou sans salarié.

### Nombre d'entrées dans le champ

Aucune

### Nombre de questionnaires utilisables

Parmi les questionnaires reçus, 27 849 sont utilisables de façon totale.

Précisons ici que parmi les 30 607 questionnaires reçus, environ 601 sont hors champ (l'effectif salarié déclaré dépasse finalement 10 salariés, après mise en cohérence des réponses entre les différentes parties du questionnaires).

**Le taux de questionnaires utilisables est donc de  $27849 / (30607-601) = 92,8 \%$**

### Taux de réponse à l'enquête : 58,8 %

Le taux de réponse est égal au nombre de questionnaires utilisables rapporté au nombre d'entreprises de l'échantillon après suppression des hors champ. Selon les secteurs d'activité correspondant à la strate minimale de diffusion (NAF38), il varie entre 50 % et 75 %

### Pourcentage d'unités pour lesquelles la valeur « finale » est différente de la valeur brute, selon les regroupements de strates minimales de diffusion : type de contrat et temps complet/partiel.

NAF38	En nombre de salariés (en %)	
	Temps complet/temps partiel	Type de contrat
<b>TOTAL</b>	<b>1,6</b>	<b>6,2</b>
BZ	1,1	3,4
CA	1,7	6,5
CB	0,0	4,5
CC	0,8	3,1
CD	n.s.	n.s.
CE	0,4	0,8
CF	0,0	12,5
CG	0,9	8,4
CH	1,3	4,1
CI	0,0	2,5
CJ	3,4	1,7
CK	0,5	6,1
CL	0,0	0,3
CM	0,9	6,1
DZ	0,0	6,7
EZ	0,8	2,4
FZ	1,5	6,2
GZ	1,8	6,9
HZ	1,1	3,9
IZ	2,4	7,5
JA	2,3	6,5
JB	0,7	2,9
JC	0,9	5,6
KZ	0,9	5,7
LZ	1,8	6,2
MA	1,6	6,0
MB	0,0	0,0
MC	1,3	5,2
NZ	0,7	5,6
PZ	3,3	4,3
QA	1,5	8,4
QB	0,0	0,7
RZ	0,2	7,0
SZ	2,0	4,5

Liste des dix variables (pas forcément variables-cibles) pour lesquelles le pourcentage global de non-réponse partielle est le plus élevé.

Variable	Taux de non-réponse partielle en nombre de salariés (en %)
Bénéficiaire de la revalorisation du SMIC	17,9
Poste occupé en clair	12,8
Durée hebdomadaire	10,8
Contrat	6,2
Âge	1,9
Temps complet/temps partiel	1,6
Sexe	0,6

## 6) Indicateurs de précision

**Coefficient de variation pour les estimations de chaque variable-cible pour les domaines de diffusion**

- Répartition des salariés selon la **forme d'emploi** ;
- Proportion de salariés à **temps partiel**, par sexe et catégorie socioprofessionnelle;
- Proportions de **TPE employant** au moins un salarié en CDD;
- Répartition de la **durée déclarée hebdomadaire** moyenne de travail des salariés à temps complet et partiel ;
- Proportions de salariés bénéficiant de la **revalorisation du SMIC** par sexe et catégorie socioprofessionnelle.

- répartition des salariés selon la forme d'emploi :

Modalité	Fréquence (en %)	Coefficient de variation (en %)
CDI	86,3	1,0
CDD	13,7	0,1
Ensemble	100,0	-

- proportion de salariés à temps partiel, par sexe et catégorie socioprofessionnelle :

Modalité	Proportion (en %)	Coefficient de variation (en %)
Femmes – Cadres	31,1	2,9
Femmes – Prof. Intermédiaires	29,4	2,3
Femmes – Employés	45,5	0,7
Femmes - Ouvriers	61,7	1,3
Hommes – Cadres	12,9	4,2
Hommes – Prof. Intermédiaires	12,3	3,9
Hommes – Employés	28,4	2,1
Hommes - Ouvriers	8,8	2,4
Ensemble	27,8	0,6

(hors apprentis)

- proportion de TPE employant au moins un salarié en CDD :

Modalité	Proportion (en %)	Coefficient de variation (en %)
Industrie	31,7	2,6
Construction	34,4	2,0
Tertiaire	26,0	1,3
Ensemble	27,8	1,0

- répartition de la durée déclarée hebdomadaire des salariés à temps complet

Modalité	Proportion (en %)	Coefficient de variation (en %)
Moins de 36 heures	59,2	0,3
Entre 36 et moins de 36 heures	12,4	1,0
Entre 39 et moins de 40 heures	25,4	0,7
40 heures ou plus	2,9	2,4
Ensemble	100,0	-

- proportion de salariés bénéficiant de la revalorisation du SMIC

Modalité	Proportion (en %)	Coefficient de variation (en %)
Hommes	22,2	1,0
Femmes	30,1	0,8
Cadres	4,9	5,7
Professions intermédiaires	11,6	2,8
Employés	36,9	0,8
Ouvriers	27,3	1,1
Ensemble	26,0	0,6

## 7) La diffusion

**L'enquête a-t-elle fait l'objet d'une procédure d'archivage ?**

- Oui
- Non

Les données relatives à l'enquêtes (base de données, documentation, ...) sont sauvegardées sur un serveur d'archivage.

**Existe-t-il une documentation pour la diffusion ?**

- Aucune documentation
- Une documentation simple
- Un dictionnaire de données complet
- Une documentation à usage externe

**Nombre de publication par type**

- ☉ type « Infos Rapides » 0
- ☉ type « Quatre pages » 1
- ☉ type CD-Rom, « Insee-Résultats », Minitel, Web 0
- ☉ articles, études 0

## 8) Moyens relatifs à l'opération

**Taille de l'équipe (en équivalent temps plein)**

- Equipe « statistique » : 0,2
- Gestionnaires : 1

**Moyens informatiques (nombre de jours de développement, maintenance dans le cas d'une opération régulière) : 0 en 2009**

## ANNEXE

### Caractéristiques générales de l'enquête ACEMO

#### Généralités sur l'enquête ACEMO-TPE

L'enquête Acemo-TPE constitue la seule enquête **le seul dispositif enquête statistique régulière menée auprès des entreprises de 1 à 9 salariés** sur les thèmes de l'emploi, de la durée du travail, de l'épargne salariale. Elle fournit également le nombre de bénéficiaires de la revalorisation du Smic.

En effet, les autres enquêtes du dispositif Acemo ne concernent que les entreprises de 10 salariés et plus. L'enquête sur les mouvements de main d'œuvre s'adresse aux établissements de 10 à 50 salariés ; de même, le dispositif d'enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires mené par l'Insee concerne les établissements des entreprises de 10 salariés.

#### L'enquête TPE au sein du dispositif d'enquêtes Acemo

Le dispositif d'enquête sur l'Activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) porte sur l'ensemble des employeurs à l'exception de six catégories d'entre eux : l'agriculture, l'administration publique, les syndicats de copropriété, les associations de type loi 1901 de l'action sociale, les activités des ménages et les activités extraterritoriales. Aussi, il couvre environ 15 millions de salariés parmi les 23 millions de salariés de France métropolitaine. Le dispositif Acemo comprend notamment une enquête sur les très petites entreprises (TPE), dont la couverture est d'environ 3 millions de salariés ; les 12 millions de salariés des entreprises de 10 salariés ou plus étant couverts par l'enquête « trimestrielle » Acemo.

#### Les données collectées

Deux types d'informations sont recueillis :

- des informations globales sur l'entreprise (questionnaire « entreprise ») : convention collective appliquée, recours aux heures supplémentaires, nombre de salariés et de non-salariés, dispositifs d'épargne salariale, etc. ;
- des informations sur chaque salarié de l'entreprise (questionnaire « salariés ») : informations sociodémographiques (âge, sexe), sur la forme d'emploi (libellé d'emploi, temps complet ou partiel, contrat à durée déterminée ou indéterminée, contrat aidé), sur la durée du travail et le fait d'être bénéficiaire ou non de la dernière revalorisation du Smic.